



# PÉDIATRIE



# LA PRISE EN CHARGE

Au sein de département de Cancérologie de l'enfant et de l'adolescent, nos équipes vous accueillent avec chaleur, vous écoutent et personnalisent votre prise en charge dès votre arrivée. Innovation, traitements de précision et soins de dernière génération se conjuguent à une bienveillance constante pour votre confort et votre confiance. À chaque étape de votre parcours, nous mobilisons les meilleures expertises pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

## SOMMAIRE

À chaque venue	03
Vos interlocuteurs	08
Informations pratiques	10



## À CHAQUE VENUE

**Avant votre venue à l'hôpital**, veillez à respecter les horaires des rendez-vous.

- Si les soins de votre enfant nécessitent l'utilisation de la chambre implantable/cathéter, posez la crème Emla une heure avant le soin.
- Pensez à apporter les bilans et examens réalisés à l'extérieur.
- Les bilans sanguins réalisés en ville, doivent être envoyés à l'adresse mail suivante dès réception :

 [resultats\\_pedado@gustaveroussy.fr](mailto:resultats_pedado@gustaveroussy.fr)



## À VOTRE ARRIVÉE

Se présenter à l'accueil central au rez-de-chaussée pour retirer sa fiche de circulation.

### ➔ En consultation

Se présenter à l'accueil à gauche (9e étage, par les ascenseurs D) dans l'entrée du service, muni de l'ensemble des examens réalisés à l'extérieur (CD-Rom, compte-rendu, ...)

### ➔ En hôpital de jour

Se présenter au secrétariat de l'unité « Le Village » muni de l'ensemble des examens réalisés à l'extérieur (CD-Rom, compte-rendu, ...)

### ➔ En hospitalisation

Se présenter au bureau de la gouvernante. À noter que l'affectation dans l'unité d'hospitalisation relève d'une décision médicale et des cadres de soins. Il est possible que votre enfant soit en chambre double.

## RESTER AUPRÈS DE VOTRE ENFANT

Certains traitements nécessitent de rester plusieurs jours à Gustave Roussy, impliquant parfois l'hébergement des parents.

### AU SEIN DU DÉPARTEMENT :

#### ➔ En chambre

Une seule personne peut passer la nuit aux côtés de l'enfant hospitalisé. Un lit d'appoint est mis à disposition et doit être replié au plus tard à 8 h afin de permettre les soins de votre enfant.

#### ➔ L'hôtel des parents

Situé au 9<sup>e</sup> étage, il comprend cinq chambres d'hébergement d'urgence qui sont mises à la disposition des familles suivant les disponibilités d'accueil et les critères d'admission. Pour des raisons de sécurité, les patients ne peuvent pas y séjourner, il n'est pas accessible aux enfants mineurs même accompagnés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des cadres de soins.

## **SUR LE CAMPUS DE GUSTAVE ROUSSY :**

### **➔ La maison des parents Ronald McDonald**

Soumis à conditions et située à 100 m de Gustave Roussy, elle permet aux parents dont les enfants sont hospitalisés de bénéficier d'un hébergement à un tarif avantageux (10 €/nuit et 80 € de caution). Une assistante médicale de pédiatrie gère directement les admissions.

 **CONTACT** [01 42 11 41 88](tel:0142114188)

### **➔ Les hôtels à proximité**

Également soumis à conditions, d'autres hébergements (cf. livret «Votre parcours», page 3) sont envisageables pendant l'hospitalisation de votre enfant (se renseigner auprès du secrétariat d'hospitalisation).

## **LES VISITES**

Les heures de visite sont illimitées pour les parents. La visite de la fratrie et des proches est autorisée. Vous pouvez exprimer le refus de certaines visites extérieures. Précisez-le à l'équipe de soins.

**À chaque sortie et retour dans l'unité, nous vous remercions de prévenir l'équipe soignante.**

Veillez à :

- ➔ Respecter les consignes d'hygiène transmises par l'équipe.
- ➔ Respecter le calme pour le repos des enfants hospitalisés.
- ➔ Respecter la pudeur de chacun. Il vous est recommandé de porter une tenue vestimentaire adaptée.
- ➔ Limiter les affaires personnelles pour des raisons d'encombrement.

## **LES REPAS**

Nous encourageons les patients à prendre leurs repas dans la salle à manger du service, tout en respectant dans la mesure du possible les horaires de service des plateaux-repas.

### **Horaires des repas**

Petit-déjeuner.....de 8 h 30 à 9 h 30  
Déjeuner.....de 12 h 15 à 13 h 15  
Goûter.....à 16 h  
Dîner.....de 18 h 30 à 19 h 15

Pour les parents et visiteurs qui le désirent, des repas « accompagnants » payants peuvent être commandés sur le distributeur automatique situé au 11e étage, au niveau des ascenseurs C (paiement par carte bancaire). Vous trouverez les informations sur les affiches présentes dans les unités.



- ➔ L'apport d'aliments doit être soumis à un accord médical.
- ➔ Les denrées fraîches sont à conserver dans les réfrigérateurs à votre disposition dans la cuisine des parents (une boîte par enfant).
- ➔ Lors de la sortie de votre enfant, pensez à reprendre vos aliments sinon ils seront jetés.

## L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

Dans notre service, nous valorisons la place de l'éducation même en période de traitement.

Dans une salle dédiée, des enseignants accueillent les enfants de la maternelle aux classes élémentaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 (hors vacances scolaires de la zone C). Les enseignants peuvent également aller en chambre au chevet des patients.

Pour les collégiens et les lycéens, l'association l'École à l'Hôpital Marie-Louise Imbert propose des cours qui ont lieu au chevet des jeunes, faits par des enseignants bénévoles, les lundis et jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Cette équipe pédagogique permet à votre enfant de continuer à apprendre tout en gardant son rythme et avec votre accord, de garder le lien avec son école d'origine. Elle peut vous aider dans les démarches à effectuer si votre enfant souhaite passer ses examens (baccalauréat, brevet des collèges) à Gustave Roussy.

### Pour toute demande d'information :

Pour les enfants de la maternelle à l'élémentaire : ✉ [nadia.bosc@gustaveroussy.fr](mailto:nadia.bosc@gustaveroussy.fr)

Pour les collégiens et lycéens : ✉ [m-c.vercelli@ecoleahopital-idf.org](mailto:m-c.vercelli@ecoleahopital-idf.org)

ou ☎ **06 40 86 82 57.**

## LES ACTIVITÉS

La qualité de vie des patients qui nous sont confiés est l'une de nos préoccupations majeures.

Au cœur du service, nous disposons d'une salle permettant de participer à des ateliers cuisine, activités de groupe ainsi que des animations ludiques organisées par les nombreuses associations (spectacles ou fêtes à thèmes).

Vous trouverez le planning des activités sur les affichages numériques et affiches dans le service.

**C'est un véritable lieu de socialisation et de convivialité, rejoignez-nous !**



Un espace de loisirs appelé « Le Squat » est situé au sein de l'unité La Montagne. Il est spécifiquement réservé aux adolescents et jeunes adultes. Ils ont à leur disposition : consoles de jeux vidéo, télévision, espace multimédia (ordinateur et internet), baby-foot, romans, mangas et bandes dessinées, jeux de société...

Deux animateurs de la Ville de Paris sont présents toute l'année et se rendent également en chambre pour proposer de multiples activités aux enfants, adolescents et aux jeunes adultes.

## QUALITÉ DES SOINS POUR VOTRE ENFANT

La prise en charge de votre enfant s'organise autour des consultations mais aussi lors des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP et/ou RCPPI) où sont étudiés les dossiers des patients. En hospitalisation, des visites médicales avec les médecins séniors ont lieu une fois par semaine dans chaque unité.

En complément des solutions médicales, les adolescents et jeunes adultes peuvent bénéficier des méthodes alternatives ou complémentaires telles que les casques de réalité virtuelle, l'hypnose, les chariots Snoezelen, ou encore l'aromathérapie. Ils peuvent également avoir accès à des activités physiques adaptées.

**Ces dispositifs concourent à apporter bien-être et détente. Pour en savoir plus, les soignants sont à votre écoute !**

## LES SORTIES

Selon le protocole de soins de votre enfant et son état de santé, les sorties d'hospitalisation sont généralement décidées par les médecins la veille de leur retour à la maison. Les équipes soignantes assurent la coordination des soins avec les infirmières de coordination, qui suivent votre enfant même en dehors de l'hôpital.

Pensez à réserver votre transport sauf en cas de transfert inter-établissement où nous nous en chargerons.

**En cas de besoin, contactez les infirmières de coordination :**

- ➔ Pour les enfants de 0-12 ans et la greffe au [01 42 11 55 20](tel:0142115520)
- ➔ Pour les adolescents et jeunes adultes au [01 42 11 53 24](tel:0142115324)

**Le jour de la sortie en hospitalisation, pensez à demander à l'assistante médicale de l'unité :**

- ➔ Les ordonnances
- ➔ Les bulletins de situations
- ➔ La convocation et le bon de transport pour les prochains rendez-vous



### BON À SAVOIR

Comme les prescriptions médicales, les bons de transports sont soumis à l'accord du médecin et justifiés par l'état de santé de votre enfant.

L'Assurance Maladie ne prenant plus en charge les prescriptions médicales de transport établies le jour même d'une consultation ou d'une venue à l'hôpital (hors contexte d'urgence), pensez à anticiper vos demandes de bons de transports ou d'ententes préalables.

Veillez noter également qu'au-delà du 3<sup>e</sup> mois de fin de traitement, les prescriptions de transports ne seront pas délivrées.

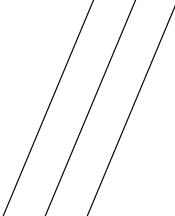
# VOS INTERLOCUTEURS



## LES ÉQUIPES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Une équipe pluridisciplinaire de professionnels est aux côtés de votre enfant. Tout au long du parcours de soins, vous rencontrerez différents médecins :

- ➔ Le médecin référent de votre enfant : médecin spécialiste qui assure les consultations pendant et après traitement.
- ➔ Les chefs de clinique qui prennent le relais du médecin référent lors des hospitalisations.
- ➔ Les internes qui assurent le suivi au quotidien de votre enfant pendant l'hospitalisation, sous la responsabilité du chef de clinique. Ils sont vos premiers interlocuteurs médicaux. Dans le cadre de leur formation, les internes sont amenés à se relayer tous les six mois.



Sont présents à leurs côtés, les psychologues, neuropsychologues, cadres de santé, infirmières coordinatrices, infirmières, infirmière en pratique avancée, puéricultrices, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, éducatrice spécialisée, diététiciennes, psychomotricienne, kinésithérapeutes, assistantes médicales.

La prise en charge ne s'arrête pas à l'enfant : les parents et la fratrie peuvent bénéficier d'un entretien avec les psychologues ainsi qu'avec l'assistante sociale qui pourra les soutenir et les accompagner dans leurs démarches administratives.

## LES ASSOCIATIONS

De multiples associations œuvrent à nos côtés. Par leur diversité, leur disponibilité et leurs compétences, elles peuvent vous apporter une aide précieuse pendant la prise en charge de votre enfant.

Certaines proposent des activités ludiques à visée thérapeutique, mènent des actions comme des récoltes de fonds pour des projets, ou encore l'organisation de séjours ou de vœux.

Si dans le parcours de soins de votre enfant, vous ne pouvez pas assurer une présence physique auprès de lui, un programme d'accompagnement des enfants hospitalisés peut être mis en place.

Pour plus d'informations sur ces associations, vous pouvez vous rapprocher des éducatrices.

Il existe aussi des associations de parents orientées vers l'aide et le conseil.

 **CONTACT** [01 42 11 52 20](tel:0142115220)

 **D'INFOS**  [association.ISIS@gustaveroussy.fr](mailto:association.ISIS@gustaveroussy.fr)

Des flyers sont à votre disposition à l'accueil du service et dans la salle d'attente de consultation.

# INFORMATIONS PRATIQUES

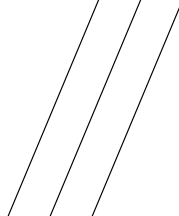


## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Pour nous signaler tout retard, changement de téléphone, de rendez-vous, etc., contactez l'assistante médicale du médecin référent de votre enfant, joignable de 8 h 30 à 17 h.

Les assistantes médicales des unités d'hospitalisation sont également joignables de 8 h 30 à 17 h.

- ➔ La Plaine : ☎ [01 42 11 41 89](tel:0142114189)
- ➔ La Montagne : ☎ [01 42 11 41 88](tel:0142114188)
- ➔ La Mer : ☎ [01 42 11 41 52](tel:0142114152)
- ➔ Hôpital de jour - Le Village :  
☎ [01 42 11 42 20 / 42 21](tel:0142114220)
- ➔ Standard à contacter  
les week-ends et la nuit :  
☎ [01 42 11 42 11](tel:0142114211)



Pour tout changement d'adresse, veuillez-vous adresser à l'accueil central au rez-de-chaussée.

Pour toute question, la secrétaire médico-administrative présente à l'accueil du service ou les cadres de santé peuvent vous répondre.

**Pour nous joindre en cas d'urgence : merci de composer le  01 42 11 41 87.**



## PRESTATIONS MULTIMÉDIAS


L'accès au wifi est gratuit et disponible à tous les visiteurs *via* le réseau GR\_INVITE. L'accès à la télévision en chambre est gratuit *via* les tablettes mises à disposition dans les chambres.

Pour bien grandir, mieux vaut des écrans adaptés et en quantité raisonnable. Adressez-vous aux équipes pour plus d'informations et de conseils !

Pensez à télécharger le portail personnalisé et sécurisé des patients de Gustave Roussy. Il s'agit d'un outil de suivi, permettant d'accéder de manière sécurisée à des informations relatives à la prise en charge de votre enfant (liste de leurs rendez-vous, comptes rendus, bilans, examens, etc.).

**BON À SAVOIR**

### **Votre avis nous aide !**

Si vous recevez un courriel de la Haute Autorité de Santé, prenez quelques minutes pour répondre à l'enquête : votre avis compte ! 



## LA PLAINE

Unité d'hospitalisation de 12 lits destinée à la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans.



## LE VILLAGE

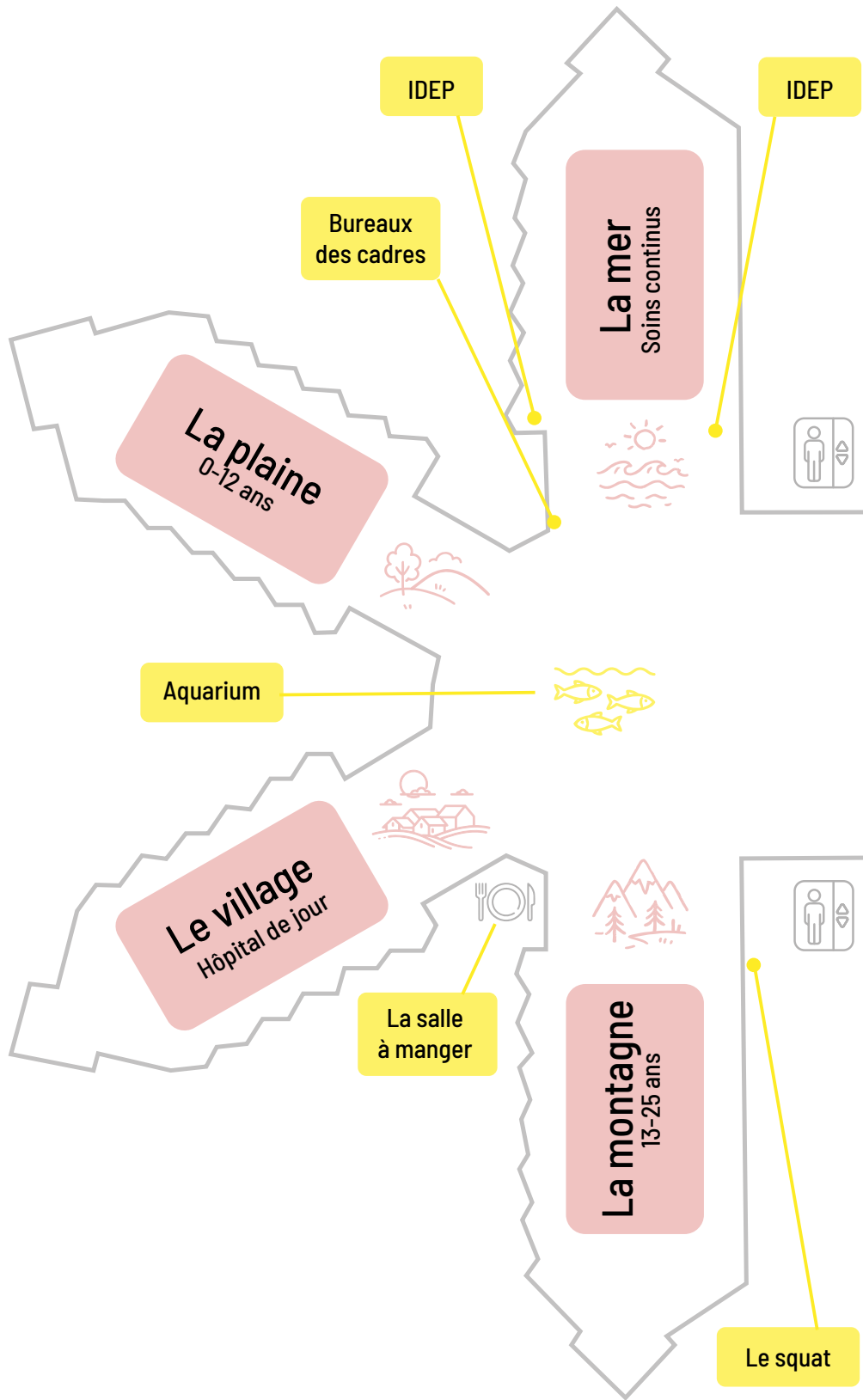
Unité d'hôpital de jour ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h 30, disposant de neuf places et trois boxes, permettant de proposer aux enfants un traitement en ambulatoire plutôt qu'une hospitalisation (chimiothérapie, bilan sanguin, consultation d'urgence, consultation d'anesthésie, transfusion, pansements, etc.)

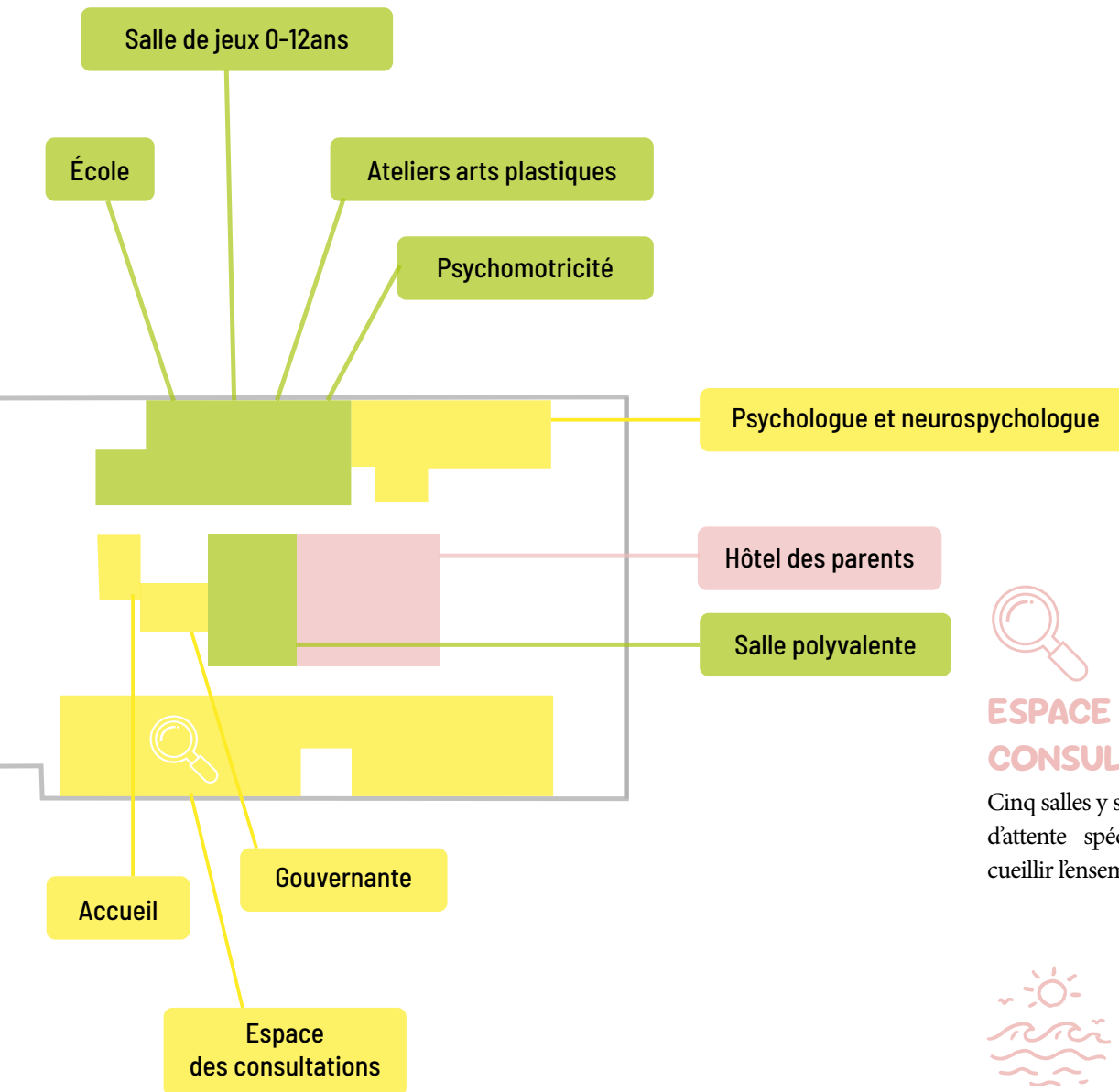


## LA MONTAGNE

Unité d'hospitalisation pour adolescents d'une capacité de 10 lits, adaptée pour l'accueil et la prise en charge des enfants de 13 à 25 ans.

Ici, se trouve Le Squat, lieu spécifiquement réservé à tous les adolescents, avec mise à disposition de consoles de jeux vidéo, télévision, d'un espace multimédia (ordinateur et internet), baby-foot, romans, mangas et bande dessinée, etc.





## ESPACE DE CONSULTATIONS

Cinq salles y sont dédiées avec une salle d'attente spécifique permettent d'accueillir l'ensemble des patients.



## LA MER

Unité de soins intensifs hématologique pédiatrique de 10 lits. Il s'agit d'une unité dite « protégée » car l'air y est filtré pour limiter la contamination des patients hospitalisés. Les précautions particulières et les consignes vous seront communiquées par les professionnels.





CRÉÉ EN 1950,  
GUSTAVE ROUSSY  
EST LE 1<sup>ER</sup> SERVICE  
DE CANCÉROLOGIE  
PÉDIATRIQUE EN FRANCE.

